

Sélection en Master II.

Par Pauline25, le 14/02/2016 à 15:57

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en Master I carrières judiciaires, j'ai eu mon premier semestre avec 11,96 en raison d'une très mauvaise note en pénal (5/20).

Je n'ai jamais eu une aussi mauvaise note durant mon parcours scolaire, cette mauvaise note est due au fait que je n'ai pas pu travailler le pénal correctement, j'ai eu des problèmes et je n'était pas là pendant deux semaines pendant les TD.

Est ce que cette mauvaise note sera pris en compte et justifiera donc un refus à l'admission en master II?

Je vous remercie d'avance..

Par **Dragon**, le **14/02/2016** à **16:30**

Bonjour,

tout dépend quel M2 vous visez ; si c'est un M2 pénal, ça peut poser quelques problèmes.

Par **Pauline25**, le **14/02/2016** à **16:35**

Bonjour,

J'envisage un M2 carrières judiciaires, contentieux judiciaire ou conseil et contentieux il y'a quand même du pénal mais ce n'est pas la matière essentielle.

Par Pauline25, le 14/02/2016 à 16:39

J'ai eu 5 au partiel, en TD j'avais des 12 et des 13, environ 12,5.

Par jacqueslantier, le 16/02/2016 à 11:03

rien n'est perdu

j'ai une très belle carrière administrative malgré des notes parfois limites

Par Lexsail, le 16/02/2016 à 11:42

Bonjour Pauline,

A mon avis on voit que votre situation relève plus d'un accident qu'autre chose.

Cela pourrait influer sur des Masters très sélectifs peut être mais autrement je pense qu'un recruteur verra très bien que vous avez eu des notes correctes à coté en td.

A vous en cas d'éventuel entretien d'expliquer pourquoi.

Par Camille, le 16/02/2016 à 16:42

Bonjour,

Ah là là, c'est bien les nanas, ça ! L'art et la manière de ne pas présenter les choses correctement et toujours à votre détriment :

[citation]*j'ai eu mon premier semestre avec 11,96 [arrondissons donc à 12, ce qui est très correct] [s]en raison d[/s]'une très mauvaise note en pénal (5/20).* [/citation] "En raison de" ? "Malgré" plutôt !

Ce n'est pas sur le 5/20 qu'il faut insister mais sur le 12 de moyenne!

Et au deuxième semestre, vous pensez faire aussi "mal" que 12 de moyenne?

Ou vous envisagez "quand même" de faire mieux (en travaillant votre pénal, par exemple) ? [smile4]

Par Pauline25, le 16/02/2016 à 19:08

Je vous remercie c'est gentille.

Effectivement c'est un accident j'avais des problèmes je n'étais pas la pendant un moment(en raison de 2 décès dans ma famille) et je n'avais qu'une semaine pour réviser le pénal et les régimes matrimoniaux..

Ma licence le prouve également je l'ai eu avec 13,5 et l'année dernière en droit pénal spécial j'avais eu 18..

Par Camille, le 16/02/2016 à 19:36

Re-bonjour,

Et ça y est, ça recommence!

Arrêtez de vous justifier pour un simple accident de parcours!

Vous êtes arrivée en M1, vous n'êtes plus une débutante mais une "confirmée";

Vous avez 12 de moyenne ce qui est très honorable en M1.

Nul doute qu'au deuxième semestre, vous allez cartonner en pénal.

Point barre.

Par Lexsail, le 17/02/2016 à 08:36

Camille,

Avec tout le respect que je vous dois, il parait normal qu'elle se pose cette question.

12 est une moyenne certes honorable, mais pas assez haute pour être pris sans analyse approfondie du dossier.

Donc bien évidemment un recruteur de Master va aller regarder le détail des notes et donc tomber sur ce 5 et va s'interroger. Il est est donc fort possible que la question soit soulevée lors des entretiens de Master et il est nécessaire de savoir quoi répondre.

Et en ce qui concerne le S2 elle va peut être cartonner mais en général la sélection a lieu avant les résultats...

Bref, ne vous inquiétez pas trop Pauline, un recruteur intelligent ne s'arrêtera pas a ça. 12 reste une moyenne très convenable (et 13.5 sur la licence c'est pas mal du tout).

Je vous souhaite bon courage pour la suite.

Par alice, le 18/02/2016 à 15:25

Bonjour,

pour ceux qui n'ont pas valider le premier semestre de m1, c'est "foutu" pour les m2 ou pas ? je demande ça pour des amis qui malheureusement n'ont pas valider leurs premier semestre alors qu'ils ont toujours valider du premier coup depuis la l1, pensez vous que les directeurs de m2 peuvent se dire qu'il s'agit d'un accident de parcours ?

Par **Dragon**, le **18/02/2016** à **17:57**

Bonjour,

rien n'est impossible, mais dans un tel cas, c'est mal parti...

Par Windgassen, le 19/02/2016 à 20:10

Bonjour Pauline,

Pour te rassurer, j'ai eu moi-même beaucoup d'accidents de parcours, comme on dit ; avec un petit 12 de moyenne en licence et un 11 en maîtrise, j'ai quand même réussi à être pris en master à Paris II (sans par ailleurs avoir beaucoup de stages à mon actif).

Bien sûr, mon cas n'est pas forcément extrapolable ; néanmoins, tu sembles avoir un dossier honorable, ce qui est un bon point pour compenser cette piteuse dont tu te plains !

Courage et bon travail pour le second semestre!

Par Pauline25, le 21/02/2016 à 14:49

Bonjour,

Je vous remercie vous tous, c'est très gentille de votre part!!